

UN DON EN MOI, pour la greffe rénale à partir de donneur vivant

Mis en ligne le lundi 14 octobre 2013

Dans le cadre du plan greffe 2012-2016, l'Agence de la biomédecine lance à partir du 12 octobre 2013, à l'occasion de la journée européenne du don, une campagne d'information pédagogique baptisée « un don en moi, pour la greffe rénale à partir de donneur vivant », en collaboration avec les professionnels de santé et les associations.





Aujourd'hui encore, la greffe de rein à partir de donneur vivant reste insuffisamment pratiquée : elle reste une solution trop peu proposée par certaines équipes et parfois ignorées des patients ou de leurs proches. **Or, lorsqu'elle est possible, la greffe de rein avec donneur vivant est le meilleur traitement de l'insuffisance rénale terminale.** Cette solution doit devenir une solution envisagée au même titre que la greffe à partir de donneur décédé pour le patient. L'information sur cette éventualité doit être connue de l'entourage, du corps médical et in fine du grand public.

L'année 2012 a été marquée par une progression de l'activité de greffe rénale qui a passé le cap des 3 000 greffes annuelles. Cependant, de nombreux malades restent en attente : **en 2012, 13 333 malades étaient inscrits sur la liste nationale d'attente[1] pour une greffe de rein.** La progression de la greffe rénale en 2012 s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de greffes à partir de donneurs vivants : **en 2012, 12% des greffes rénales, ont été réalisées à partir de donneurs vivants contre 8% en 2008.**


Comme l'indique le plan greffe, l'objectif est de développer en parallèle la greffe à partir de donneur vivant et la greffe à partir de donneur décédé.

Le don du vivant de rein est une thérapeutique encore trop peu connue du grand public et des patients eux-mêmes. C'est aussi une démarche complexe qui nécessite une réflexion de la part du patient et de son entourage. En juin 2012, la Haute Autorité de Santé rappelait ainsi qu'« une information précoce et complète des patients ainsi que de leur entourage est un préalable indispensable au développement de la greffe à partir de donneur vivant. Or l'accès à cette information semblait insuffisant en France ». En effet, informer le plus tôt possible permet au donneur potentiel et au receveur de mûrir progressivement leur décision.

EN SAVOIR PLUS


 www.dondorganes.fr 

DOCUMENTS UTILES

 Brochure "l'étape du don"

 Brochure "les risques du don"

VOIR AUSSI

 [Le don d'organe, un des engagements du Centre Hospitalier de Mont de Marsan à travers son service de Coordination Hospitalière de dons d'organes et de Tissus](#)

CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN

Avenue Pierre de Coubertin BP 417
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/toute-l-actualite/actualite-23.html>